

450 Il faut être en mesure de montrer, finalement, la richesse à l'inclusion du quartier, puis
la plus-value que ça amène d'être à l'intérieur du quartier et non pas reclus ou à un espace
spécifique à l'intérieur du quartier. Il y a des infrastructures, dans ce qui nous est proposé
aussi, d'espaces communautaires. Dans le fond, toute la question, c'est... est-ce que...
comment est-ce que ça va être présenté, est-ce que ça va être présenté comme un lieu
réservé à quelques-uns ou au contraire, finalement, ça va être un lieu à fréquenter, puis qui est
ouvert, finalement, sur le reste de la population du quartier? C'est aussi ce genre de question
là qu'on soulève, finalement, dans les choix qui seront faits.

455 **LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur, merci madame, merci.

460 **M. BRUNO BERGERON :**

Merci beaucoup.

465 **LE PRÉSIDENT :**

Alors nous allons maintenant passer à la prochaine personne intervenante, cette fois-
là... Bonsoir madame. Est-ce que vous avez une présentation PowerPoint? Présentation
orale?

470 **Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :**

Pas du tout. Je vais essayer de vous allumer avec mon discours.

475

LE PRÉSIDENT :

480 Parfait, alors vous vous connaissez la règle : dix minutes, dix minutes. Alors, nous vous écoutons.

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

485 Allons-y. Alors, d'abord, je vais me présenter, je suis Brigitte Mériel-Bussy, la directrice générale du CPE Le Jardin Charmant. Avant de parler un petit peu du projet, juste vous situer le CPE qui a 42 ans de vie au cœur du quartier. Donc, il se situe sur la rue Bennett, au coin d'Hochelaga, en diagonale de l'ancien Pro-Gym. Donc on est vraiment en face du projet éventuellement à venir.

490 Le CPE, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, n'est pas un service public, est bien un organisme communautaire sans but lucratif qui est géré par des parents, employés, responsables de garde en milieu familial. Donc on a un conseil d'administration qui gère cet organisme et chaque CPE est une corporation autonome. Donc, on travaille pour le bien de notre quartier, de notre communauté à l'intérieur du CPE.

495 Dans l'historique du CPE, il y a eu, en 2018, une fusion qui s'est faite avec un autre CPE, qui est le CPE Gros Bec, qui est aussi dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, donc plus à Mercier-Ouest, et donc actuellement on offre deux installations de 80 places pour les familles du quartier, et 573 places en milieu familial.

500 Donc, on est vraiment implantés. Les familles du quartier, on les côtoie au quotidien et on vit, parce qu'en fait on passe plus de temps dans notre travail, donc on vit dans ce quartier-là.

505 Aujourd'hui, je vais vous partager un petit peu la position du conseil d'administration, puisque c'est des discussions qui ont eu lieu en CA, et sur le CA, on a actuellement 12 postes

de parents utilisateurs, que ce soit en installation, en milieu familial, des employés qui travaillent dans les installations et des responsables de garde en milieu familial et une personne qui est membre de la communauté.

510

Ça fait longtemps que le CPE Jardin Charmant regarde le développement du quartier pour tenter d'être encore actif dans ce développement-là. Parce qu'on ne peut pas s'asseoir sur nos lauriers, je ne vous referai pas l'historique actuel des besoins exprimés par les familles à la grandeur du Québec, les services de garde sont devenus un service essentiel. Quand on s'engage sur un conseil d'administration de CPE, c'est qu'on veut aller pousser un petit peu plus loin et essayer de développer ces services-là.

515

Donc en fait, la préoccupation était vraiment de dire : comment on peut développer ces services? On a fait des demandes en 2013 pour obtenir d'autres permis pour permettre aux familles du quartier de bénéficier de ces services de places subventionnées. Les deux CPE étaient à l'époque deux entités différentes et ont obtenu chacune un permis.

520

Ensuite, on a essayé de trouver des opportunités. Je ne vous cacherai pas que c'est très difficile. On a un cadre qui est assez restrictif, donc on regarde les projets qui se développent, on essaye de développer des partenariats avec des organismes communautaires.

525

Depuis 2014, il n'y a rien qui a abouti, et c'est sûr que quand on a vu le projet Canoë en diagonale avec une belle pancarte comme ça, on a voulu aller voir ce que c'était, et donc on est allés chercher un peu plus d'information, et puis on a fouillé un petit peu les concordances qu'il pourrait y avoir entre un projet émanant d'un promoteur, ce qui, je ne vous cacherai pas, fait toujours un peu peur à un organisme communautaire, parce qu'on a un stéréotype du promoteur et du développement de logements, comme on en a parlé juste avant, mais nous, on avait, on voulait regarder ça sous l'angle de notre mission dans la communauté.

530

535

Les choses qui sont ressorties beaucoup et qui, pour nous, en tant que conseil d'administration de CPE, sont vraiment des choses qui ont été un petit peu abordées avant, mais qui sont de l'ordre des valeurs communautaires qu'on veut développer dans un projet qui est quand même d'une grande ampleur.

540

Il y a plein de petites choses, et probablement que tout le monde l'a lu, mais c'est sûr que la mixité sociale qui est proposée – alors, à quelle hauteur, ça, c'est à voir – mais cette mixité-là est en lien avec les valeurs du CPE, beaucoup.

545

L'inclusion dans la communauté. Nous, on travaille beaucoup sur l'intégration des familles démunies, l'intégration des enfants à défis particuliers. C'est un grand, grand enjeu dans les CPE en général, puis dans le quartier en particulier. L'inclusion de nos familles migrantes, parce que même s'il y a quelques années, on n'en avait pas tant que ça, on en a de plus en plus, puis nous, on les accueille au moment où, souvent, elles arrivent avec leurs enfants, avec peu de connaissance du quartier, donc on sert un petit peu de... comme bien des organismes communautaires et entre autres, la Table de quartier, mais bien d'autres, de portes ouvertes pour toutes ces familles-là.

550

Donc, sur le projet Canoë, ce qui a été questionné au CA, ça a été beaucoup : si on s'approche de ce projet-là et qu'on souhaite, nous, éventuellement, développer une installation dans le cadre de ce projet-là, est-ce qu'on est en phase avec les orientations qu'on s'est données de répondre aux besoins des familles du quartier? Et dans les approches qu'on a eues, finalement, il y a beaucoup de choses qui rejoignent ce qu'on veut faire.

555

560

Entre autres, la configuration du projet qui donne un lieu très sécuritaire, parce que ça donne une cour potentielle sur l'intérieur... j'allais dire de l'intérieur du projet même de construction.

565 Des collaborations avec les familles qui seraient dans des logements abordables, les
organismes communautaires – à hauteur de combien, je ne sais pas – mais là encore, la
proximité et le développement des partenariats seront favorisés.

570 Donc sous cet angle-là, le conseil d'administration disait que oui, probablement que ce
serait une opportunité d'allier un développement qui rejoindrait nos valeurs, qui serait en lien
avec les projets de sortir de ce désert alimentaire, aussi, parce qu'on l'a abordé avant, mais
c'est terrible, nous, on le voit, les gens viennent tout le temps nous en parler, donc à observer
et voir un petit peu ce qui se développera, mais une pharmacie, une épicerie pour les gens du
quartier, dans ce quartier-là, il y en a pas. Donc ça, c'est aussi un plus.

575 Puis, je ne vous cacherai pas qu'en termes de services, nous, actuellement, juste sur
l'installation Jardin Charmant sur l'avenue Bennett, j'ai actuellement 688 familles en attente
d'une place en CPE ou en garderie, peu importe, en fait, et qui viennent frapper à notre porte
tous les jours, surtout en ce moment. On est vraiment dans cette période-là. Il n'y a pas de
terrain ou d'opportunité ou quoi que ce soit qui soit viable pour le développement de services
580 de garde actuellement sur le quartier. On a fait des tentatives depuis 2014, il n'y a absolument
rien qui est sorti de ça.

585 Donc, actuellement, on est vraiment dans une recherche très active. On a été obligés
d'abandonner un permis de 80 places. Je ne vous cacherai pas que ça a été terrible parce
qu'on s'est dit que... Le ministère disait, si vous ne les développez pas, on va les donner à
quelqu'un d'autre parce qu'on ne peut pas les garder en attendant que peut-être un jour vous
trouviez quelque chose. Donc sur les deux permis, il y a un permis de 80 places qui a été
remis, donc ça veut dire 80 places de moins pour des familles du quartier, et qu'on a tenté de
récupérer, mais malheureusement non, c'est fermé.

590 Donc, voilà un petit peu le contexte dans lequel le conseil d'administration s'est
positionné pour dire qu'ils ont trouvé le projet intéressant. Ils ne se sont pas positionnés plus
que ça sur la qualité de la construction, les choses comme ça. On a vraiment regardé sous

595 l'angle de la problématique du CPE versus les orientations, la mixité sociale, l'inclusion, la
sécurité et le développement communautaire du quartier.

LE PRÉSIDENT :

600 Merci, madame.

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

605 Bienvenue.

LE PRÉSIDENT :

10 minutes tapant.

610 Écoutez, une question sur votre besoin. Vous exprimez clairement dans votre mémoire
que le CPE est à la recherche d'une... de ce que vous appelez une troisième installation de
80 places et que le projet Canoë vous paraît tout à fait intéressant de ce point de vue là.

615 Deux questions là-dessus. La première, un CPE de 80 places, ça demande quelle
superficie? Ça, c'est ma première question, puis la deuxième, vous allez voir où est-ce que je
veux en venir : est-ce que ce qui vous est offert par le promoteur, dans l'état actuel de vos
discussions, est-ce que ça répond à ce besoin en superficie?

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

620 Alors c'est certain que pour aller de l'avant, c'est la première question que nous, on a
vérifiée aussi, parce que si on n'a pas la superficie nécessaire, c'est non. Ce serait dommage,
ou alors, à la limite, ça aurait été comme... est-ce qu'on descend à 60 places, mais on tient
mordicus à offrir ce 80 places, puisqu'on en a déjà perdu 80.

625 Oui, la superficie, qui est en moyenne à Montréal pour construire un 80 places, c'est à
peu près 8 000 pieds carrés. Entre 7 000 et 8 000 pieds carrés. Moi je dis 8 000 parce que
j'aimerais 8 000, mais c'est à peu près 7 à 8 000 pieds carrés. Actuellement dans les
discussions qu'on a, oui, il y a cet espace-là.

630 Notre préoccupation, et ce pour quoi on est très pointilleux, c'est l'espace de jeu pour
les enfants également, parce qu'on parle effectivement d'accueillir 80 enfants. Mais on ne peut
pas emmener les enfants à des parcs éloignés, des poupons... L'idée, c'est d'avoir vraiment un
service de qualité qui puisse être offert. Donc oui, il y a cet espace de jeu aussi qui est visé sur
l'intérieur.

635 **LE PRÉSIDENT :**

Qui s'ajoute au 7 000...

640 **Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :**

Oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

645 O.K., et ça aussi, il y a une « option », une possibilité.

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

Une possibilité, oui, tout à fait.

650

LE PRÉSIDENT :

O.K. Monsieur le commissaire?

M. BRUNO BERGERON :

655

Bonjour, madame, c'est que vous parlez beaucoup de la mixité, puis vous lanciez tantôt que vous avez une demande pour 688 enfants dans le quartier qui ne sont pas desservis, c'est quand même assez considérable par rapport aux 80 places qui sont ici proposées, puis là on aura plus de 900 logements qui viennent, donc, il n'y aura pas des enfants dans chacun des logements, mais...

660

Est-ce qu'il n'y a pas... il n'y a pas un déséquilibre, c'est-à-dire que les 80 places sont déjà promises, c'est-à-dire que ceux du projet n'auront pas de place, comment ça va fonctionner?

665

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

Bien, en fait, comment ça va fonctionner, ça va fonctionner comme les places actuellement en installation, c'est-à-dire que les personnes qui habitent le quartier s'inscrivent sur... en fait, maintenant c'est géré par le gouvernement, mais c'est la Place 0-5, donc les gens s'inscrivent, et nous, on met une priorité pour les gens du quartier. Donc en fait, on les priorise avec des codes postaux, et donc oui, malheureusement, j'aimerais ça multiplier ces places-là. Ce ne sera certainement pas suffisant. Si on peut récupérer les places qu'on a déjà rendues, on va tenter de le faire, mais je ne veux pas rêver, je n'y crois pas beaucoup pour l'instant, c'est vraiment fermé.

670

675

En plus de ces 80 places-là, on est actuellement en train de développer, en tout cas, d'essayer de reconnaître encore des responsables de garde en milieu familial dans le territoire. Donc oui, il y a cette installation, mais notre mandat va plus loin que juste cette installation-là.

680

Mais oui, c'est sûr, ça ne sera pas suffisant.

M. BRUNO BERGERON :

685

Mais dans ce contexte-là, donc ça veut dire qu'il n'y aura pas de places réservées pour les gens du projet?

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

690

Les places qui sont actuellement réservées dans les règlements généraux de notre CPE, c'est évidemment les frères et sœurs de ceux qui sont déjà accueillis. On s'entend qu'on ne veut pas que les familles courent d'un bord et de l'autre. Et puis, on a une entente avec le CLSC pour l'inclusion d'enfants à défis particuliers, donc il y a certaines places qui sont

695 réservées, et un organisme qui s'appelle Je me fais une place en garderie, donc, qui inclut des enfants qui sont en handicap physique, mais c'est vraiment très peu de places, et le reste, c'est vraiment priorité aux personnes du quartier immédiat.

M. BRUNO BERGERON :

700

D'accord. Donc, lors de la soirée de questions et réponses, il y a quelqu'un de votre organisme qui a eu l'amabilité de venir nous déposer un mémoire, bien, ce n'est pas un mémoire, mais la personne est venue nous parler, puis on a parlé de l'accès pour les gens qui arrivent avec les enfants le matin, puis qui viennent les chercher, je ne sais pas si c'est à toute

705 heure du jour parce qu'on peut venir les chercher dans toutes sortes de circonstances...

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

710

Disons qu'il y a des créneaux horaires, oui, à peu près.

M. BRUNO BERGERON :

715

Alors on sait que la Ville a beaucoup insisté sur le déplacement de la piste cyclable. Je pense que c'était bien entendu, mais c'était un peu... c'est un peu la question, c'est que dans vos discussions, est-ce que l'accès sur Bennett, étant donné que vous êtes quand même dans un complexe immobilier plus grand, est-ce que les gens vont arriver par le stationnement en sous-sol ou s'ils vont arriver directement sur Bennett avec une allée de circulation privilégiée?

720

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

725

Il n'y aura pas d'accès au stationnement au sous-sol, donc nous, actuellement on le vit parce qu'on a l'installation... l'autre installation, la première, qui est en diagonale, donc, on est effectivement exactement situés au même endroit ou presque.

730

Beaucoup de personnes habitent directement... puisqu'on privilégie les gens du quartier immédiat, beaucoup viennent à pied, en vélo, on va privilégier de plus en plus ces modes de circulation, donc il y a quand même une portion des familles qui viennent en voiture puisque les parents partent au travail parfois, mais on a vu l'évolution, ces derniers temps, parce qu'on a privilégié les gens du quartier, les moyens de transport ont changé, mais l'accès se fera effectivement sur Bennett, donc de la même manière que même la deuxième installation qui est sur Duquesne, c'est un... un espace réservé de quelques places et puis ça circule.

735

M. BRUNO BERGERON :

740

Donc, ce n'est pas un enjeu parce qu'en ce moment... d'après ce que vous dites, c'est que les gens viennent beaucoup par le transport actif plus que par auto donc? On avait comme une image...

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

745

Il y a quand même... Non, mais il y a quand même des autos qui viennent...

M. BRUNO BERGERON :

750

Mais pas en grand nombre, si vous parlez de quelques places, oui.

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

755

Non, non, non. Devant l'installation, actuellement, on a l'équivalent à peu près de, je ne sais pas, je regarde, je dirais six, sept autos qui peuvent se... et il n'y a jamais... je dirais quand il y a trois autos maximum en même temps, c'est un maximum.

LE PRÉSIDENT :

760

Et pour vos employés, est-ce qu'il a été question, dans votre esprit, de souhaiter des stationnements dédiés à vos employés, dans le souterrain par exemple?

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

765

Bien ça a été abordé, puis ça a été non. Donc, on a regardé. Beaucoup d'employés viennent en transport, le métro n'est pas loin, donc les quelques personnes qui ont des voitures actuellement et qui viennent en auto, pour l'instant, puis ça, c'est pour l'installation qui existe, on a une entente pour, je pense, deux, trois autos sur le stationnement du YMCA, de l'ancien YMCA, pardon, parce que c'était une entente, mais les trois quarts des employés se déplacent en transport en commun.

770

M. BRUNO BERGERON :

775

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

780

Merci beaucoup.

Mme BRIGITTE MÉRIEL-BUSSY :

785

Bienvenue. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

Bonne soirée aussi, bon retour.

790

Alors nous allons maintenant passer au témoignage d'un citoyen, monsieur Pierre Barrieau. Bonjour, monsieur Barrieau.

M. PIERRE BARRIEAU :

795

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

Alors vous n'avez pas de présentation PowerPoint?

800

M. PIERRE BARRIEAU :

Exact.